

*Resolution of the
Highland Meadows Estates Association, Inc.
Resolution # 2020-2*

RÈGLES POUR LA LOCATION / LOYER / OCCUPATION ET LES AMENDES POUR NON CONFORMITÉ.

Considérant que, Highland Meadows Estates Association, Inc ("Association") (HMEE) par et à travers son Conseil d'administration, et conformément avec ses règles faisant autorité telles qu'établies dans la Déclaration de Convention, ses Conditions et Restrictions ("Déclaration"), et conformément aux conditions établies dans la Déclaration, le Conseil d'administration par la présente confirme et adopte la réglementation et les restrictions suivantes dans le double but de préserver la structure résidentielle du HMEE ainsi que la procédure de lignes directrices claires pour les propriétaires / membres et les propriétaires potentiels.

De plus, l'État de la Floride, dans laquelle l'Association est légalement incorporée, établit l'instance gouvernante des associations de propriétaires avec l'autorité d'imposer des amendes pour non-conformité aux règlements, conventions, règles ou règlements légaux et efficacement communiqués.

Conformément à sa Convention et ses règlements, le Conseil d'administration du HMEE est mandaté pour agir au nom des membres de l'Association en matière de ses opérations, sa promotion et son bien-être. À cette fin, le Conseil d'administration de l'Association établit les règles suivantes, les principes de conformité et les amendes de non-conformité à celles-ci.

-Aucune propriété ne sera louée, avec ou sans bail ou autrement occupée (par des non-propriétaires / membres pour toute période supérieure à six (6) mois par année de calendrier civil.

-Les locations, avec ou sans bail ou autres occupations pour une durée de 1 mois jusqu'à 4 mois nécessitent l'envoi complété du document d'inscription / enregistrement (Le document- Exhibit 1) disponible à notre bureau et/ou sur notre site WEB (www.hmee.org), pas plus tard que trente jours (30) jours avant la date prévue d'habitation. Tous les gens qui vont habiter la propriété durant cette location, avec ou sans bail ou autre occupation doivent être identifiés sur le document. Le défaut de non-conformité consistera à une infraction aux règlements et le propriétaire fera l'objet d'amendes. En l'absence de suivi par communication / réponse

*Resolution of the
Highland Meadows Estates Association, Inc.
Resolution # 2020-2*

de la part du Conseil d'administration, ladite location / avec ou sans bail / l'occupation sera considérée comme autorisée, conformément aux déclarations et aux avertissements énoncés dans le document d'enregistrement.

-Les locations, avec ou sans bail ou autres occupations pour des périodes de quatre (4) jusqu'à six (6) mois nécessiteront la soumission de matériels incluant également la location proposée et l'enregistrement de l'inscription du locataire. La décision du Conseil d'administration relative à l'approbation ou le refus de ladite location, avec ou sans bail ou autres occupations sera communiquée par écrit au propriétaire / demandeur. Tous les individus qui habiteront une propriété durant la location / avec ou sans bail / ou autres périodes d'occupation devront être identifiés sur le document. L'absence de cette obligation constituera une infraction des règles et les propriétaires et les occupants seront sujet à des amendes.

-S'il s'avère que le Conseil d'administration, à sa seule et exclusive discrétion et dans les meilleurs intérêts de la communauté, juge qu'une enquête de vérification des antécédents est nécessaire au sujet du locateur, les coûts de ces vérifications seront à la charge du membre / propriétaire.

-Tous les individus, sauf exception les épouses (telles que définies par les lois américaines ou canadiennes) ou les prestataires de soin reconnus qui loueront, avec ou sans bail ou occuperont une propriété du HMEE seront âgés de cinquante-cinq (55) ans ou plus, toutefois, les locataires / avec ou sans bail ou les occupants autorisés auront les mêmes privilèges de visite des enfants que les membres, telle qu'établit dans la Déclaration, Article VI, Section 2. Restrictions Age (a).

-Une exception à l'âge limitée d'occupation sera permise pour les enfants ou les frères et sœurs des membres qui, durant les mois de Mai jusqu'à Septembre, peuvent occuper la propriété des membres pour une période n'excédant pas 45 jours par année civile. La restriction 14 / 30 jours pour les enfants sous l'âge de 18 ans est toujours en vigueur. Les membres doivent enregistrer cette occupation avec le bureau du HMEE et ou sur le site WEB

*Resolution of the
Highland Meadows Estates Association, Inc.
Resolution # 2020-2*

(www.hmee.org) au plus tard 30 jours avant l'occupation. Pas plus de 30 résidences du HMEE peuvent être occupées en même temps en utilisant cette exception, comprenant que toutes les conditions sont rencontrées, et seront alloués sur la base de premier arrivée, premier servie. Afin d'être admissible à cette exception, les cotisations des membres doivent être à jour et sans amendes impayées.

-Exception pour le conjoint survivant : Le conjoint survivant ayant moins de 55 ans qui est le titulaire approuvé de la propriété peut continuer d'habiter la propriété en autant qu'il ou elle soit âgé d'au moins cinquante (50) ans lors du décès de son époux (se). Cette exception sera automatiquement permise ou aussi longtemps que cette autorisation ne porte atteinte à la réglementation HOPA (Loi pour les résidences pour personnes âgées) de l'Association et son obligation de 80%.

-Les membres / propriétaires qui ne respectent pas ces règles et les lignes directives encourent une pénalité de \$100.00 par jour, jusqu'à un maximum établi dans la déclaration, Article VII, Disposition générale, Section 6. Amendes.

-Conformément à l'Affidavit général exécuté par chaque propriétaire lors de leur soumission comme membre et conséquemment leur condition, le propriétaire / membres en non-conformité seront sujet aussi bien à la collecte et aux coûts légaux encourus par l'Association dans la poursuite des amendes non-payées et / ou leur conformité.

RÉSOLUES ET ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES

CERTIFICAT

Les soussignés ci-joints confirment : (1) Ils sont le Président et la Secrétaire de l'Association, (2) les présentes sont une copie exacte et conforme de la résolution dument adoptée lors d'une réunion planifiée et tenue de son

*Resolution of the
Highland Meadows Estates Association, Inc.
Resolution # 2020-2*

Si un occupant approuvé n'e s t p a s p r é s e n t sur la propriété durant le séjour d'un invité, cette formule doit être complétée peu importe la durée d'occupation par une autre personne, personnes peu importe qu'il y ait eu une implication de rémunération.

Tous les locataires ou autres occupants doivent être âgés de 55 ans et plus, sauf exception l'épouse d'un locataire / occupant qualifié ou un protestataire de soins reconnus par documentation médicale adéquate.

Durant les mois de Mai à fin Septembre, les enfants ou les frères et sœurs (et leurs épouses sous l'âge et leurs enfants de plus de 18 ans) d'un membre / propriétaire notarié peuvent recevoir une exemption au sujet de l'âge restrictif pour une période de 45 jours par année. Les enfants de moins de 18 ans sont toujours sujets aux exigences du 14 / 30 jours. Cette exception est seulement disponible pour 30 maisons de l'Association à tout moment et sera autorisé sur la base de premier arrivée, premier servie. Si cette inscription / enregistrement est requis pour cette exception, veuillez l'identifier ici.

Propriétaire HMEE _____

Adresse au HMEE: _____

Propriétaire HMEE: # Téléphone maison si fonctionnel ou # Cellulaire

*Resolution of the
Highland Meadows Estates Association, Inc.
Resolution # 2020-2*

Nom #1 _____

Nom # 2 _____

Nom # 3 _____

Nom # 4 _____

Locataire principal / Occupant Date de naissance #1 _____

Locataire / Occupant #2 Date de naissance : _____

Locataire / Occupant #3 Date de naissance _____

Locataire / Occupant #4 Date de naissance _____

Tous les locataires / occupants (sauf exception l'épouse légale ou un prestataire de soins reconnus et documentés médicalement doivent être âgés de 55 ans et plus. Annexer une copie de votre permis de conduire, votre passeport ou une autre photo d'identité pour valider votre date de naissance.

Locataire principal #1 Courriel _____

*Resolution of the
Highland Meadows Estates Association, Inc.
Resolution # 2020-2*

Locataire #2 Courriel _____

Locataire #3 Courriel _____

Locataire #4 Courriel _____

Locataire principal #1 Courriel: _____

Locataire #2 Courriel: _____

Locataire #3 Courriel: _____

Locataire #4 Courriel: _____

DATES DE LOCATION : À PARTIR DU : _____

DE JOURS DE CALENDRIER:

AU: _____

ADRESSE PERMANENTE DU LOCATAIRE PRINCIPAL / Occupant

Rue : _____

VILLE _____ ÉTAT / PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ PAYS _____ TÉL # _____

**CONTACT EN CAS D'URGENCE POUR LE LOCATAIRE PRINCIPAL /
OCCUPANT**

Nom: _____ Relation: _____

*Resolution of the
Highland Meadows Estates Association, Inc.
Resolution # 2020-2*

À titre de condition pour l'approbation de la location, avec ou sans bail ou une occupation d'un non-proprétaire, tous les propriétaires, locataires, occupants et visiteurs doivent se conformer aux règles et règlements de l'Association et reconnaissent ici le fait qu'ils ont lu, compris et sont d'accord pour observer ces dites règles, règlements, et restrictions tel qu'établi dans la Convention et ses Restrictions et ceux affichées dans la Pavillon central, la piscine et les aires de récréation. Tous les deux, propriétaires et locataires / occupants acceptent de se conformer à tous les termes et conditions décrits dans ce qui suit :

Signature du Propriétaire et Date:

Locataires, Non-Propriétaire Occupant Signature(s) & Date:

**Pour usage officiel du HMEE seulement
Demande / Approbation hors-saison 45-
jours/dérogation
____ de 30. Initiales ____**

FIN

*Resolution of the
Highland Meadows Estates Association, Inc.
Resolution # 2020-2*